

Département du Lot	Séance du 03 avril 2025 à 20h30
Commune de Glanes	Le trois avril deux mille vingt-cinq, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jacques FERRAND.
Nombre de membres en exercice : 9	Étaient présents : Jacques FERRAND, Geoffrey CROS, Eric AUDUBERT, Stéphanie REYNIER, Vincent QUERCY, Olivier BACHALA
Présents : 6	Étaient Représentés : Muriel LAPAUZE représentée par Eric AUDUBERT
Votants : 7	Étaient Excusés : Abdelghafour EL MOUKAFIH
	Étaient Absents : Sébastien SOULHOL
	A été élu secrétaire de séance : Olivier BACHALA
	Quorum : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Date de la convocation : 28 mars 2025

Ordre du jour :

Compte Financier Unique 2024 pour les trois budgets (Eau Assainissement et Compte Général)
Affectation des résultats pour les trois budgets (Eau Assainissement et Compte Général)
Vote des impositions
Budget Prévisionnel 2025 pour les trois budgets (Eau Assainissement et Compte Général)
Questions diverses

La séance est ouverte à 20h40

1. Élection du secrétaire de séance :

Olivier BACHALA a été élu secrétaire de séance.

2. Approbation du procès verbal de la séance du 06 mars 2025

Le procès verbal de la séance du 06 mars 2025 n'ayant pas été envoyé aux conseil municipal, son approbation est reporté à une séance future.

Sortie de Jacques FERRAND à 20h50.

3. Délibération sur le compte unique financier - SERVICE ASSAINISSEMENT DE GLANES 2024 (DE 019 2025)

Geoffrey CROS, 1^{er} adjoint, présente au conseil municipal le compte financier unique (rassemblant les compte de gestion et comptes administratif) de l'exercice 2024, dressé par Jacques FERRAND, Maire et qui peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	43 372,83	0,00	4 146,80	0,00	47 519,63
Opérations exercice	21 189,48	37 847,76	22 842,83	12 175,14	44 032,31	50 022,90
Total	21 189,48	81 220,59	22 842,83	16 321,94	44 032,31	97 542,53
Résultat de clôture		60 031,11	6 520,89			53 510,22
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	60 031,11	6 520,89	0,00	0,00	53 510,22
Résultat définitif		60 031,11	6 520,89			53 510,22

Le conseil municipal, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Entrée de Jacques FERRAND à 20h52.

4. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SERVICE ASSAINISSEMENT DE GLANES 2024 (DE 020 2025)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jacques FERRAND : décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement (excédent de 16 658,28 €) comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	43 372,83
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	43 372,83
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT	16 658,28
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	60 031,11
A. EXCÉDENT AU 31/12/2024	60 031,11
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	6 520,89
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	53 510,22
B. DÉFICIT AU 31/12/2024	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

5. Délibération sur le budget primitif - SERVICE ASSAINISSEMENT DE GLANES 2025 (DE 021 2025)

Le Maire présente le projet de budget primitif pour l'année 2025 s'élevant à 81 426,33€ en fonctionnement et à 74 017,22 € en investissement. Le conseil municipal le valide à l'unanimité.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	6 200
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500
014	Atténuations de produits	2 400
042	Section à section	67 496,33
65	Autres charges de gestion courante	300
66	Charges financières	2 530
TOTAL DÉPENSES		81 426,33

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	53 510,22
042	Section à section	4 816,11
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 100,00
TOTAL RECETTES		81 426,33

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	8 810,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	6 520,89
040	Section à section	4 816,11
10	ASSAINISSEMENT	53 870,22
TOTAL DÉPENSES		74 017,22

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	6 520,89
040	Section à Section	67 496,33
TOTAL RECETTES		74 017,22

Sortie de Jacques FERRAND à 21h25.

6. Délibération sur le compte unique financier - SERVICE EAU DE GLANES 2024 (DE 016 2025)

Geoffrey CROS, 1^{er} adjoint, présente au conseil municipal le compte financier unique (rassemblant les compte de gestion et comptes administratif) de l'exercice 2024, dressé par Jacques FERRAND, Maire et qui peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	10 328,26	0,00	14 099,15	0,00	24 427,41
Opérations exercice	35 617,65	36 136,92	0,00	6 510,00	35 617,65	42 646,92
Total	35 617,65	46 465,18	0,00	20 609,15	35 617,65	67 074,33
Résultat de clôture		10 847,53		20 609,15		31 456,68
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	10 847,53	0,00	20 609,15	0,00	31 456,68
Résultat définitif		10 847,53		20 609,15		31 456,68

Le conseil municipal, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Entrée de Jacques FERRAND à 21h27.

7. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SERVICE EAU DE GLANES 2024 (DE 017 2025)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jacques FERRAND : décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement (excédent de 10 847,53 €) comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	10 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT	519,27
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	10 847,53
A. EXCÉDENT AU 31/12/2024	10 847,53
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	10 847,53
B. DÉFICIT AU 31/12/2024	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

8. Délibération sur le budget primitif - SERVICE EAU DE GLANES 2025 (N°DE 018 2025)

Le maire explique qu'il a prévu une subvention de 5 000,00 € du budget communal pour aider le budget de l'eau. Il présente à la suite le projet de budget primitif pour l'année 2025 s'élevant à 49 147,53 € en fonctionnement et à 32 986,68 € en investissement. Le conseil municipal le valide à l'unanimité.

➤ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	31 270,00
014	Atténuations de produits	4 500,00
042	Section à section	12 377,53
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
TOTAL DÉPENSES		49 147,53

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 847,53
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 300,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00
TOTAL RECETTES		49 147,53

➤ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
18	Réseau eau du Bourg	7 000,00
19	Gestion des consommations	25 986,68
TOTAL DÉPENSES		32 986,68

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	20 609,15
040	Section à section	12 377,53
TOTAL RECETTES		32 986,68

Sortie de Jacques FERRAND à 21h15.

9. Délibération sur le compte unique financier - GLANES 2024 (DE 011 2025)

Geoffrey CROS, 1^{er} adjoint, présente au conseil municipal le compte financier unique (rassemblant les compte de gestion et comptes administratif) de l'exercice 2024, dressé par Jacques FERRAND, Maire et qui peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	208 558,31	0,00	377 332,83	0,00	585 891,14
Opérations exercice	171 925,72	252 411,63	178 839,30	54 269,62	350 765,02	306 681,25
Total	171 925,72	460 969,94	178 839,30	431 602,45	350 765,02	892 572,39
Résultat de clôture		289 044,22		252 763,15		541 807,37
Restes à réaliser	0,00	0,00	104 355,87	50 026,37	104 355,87	50 026,37
Total cumulé	0,00	289 044,22	104 355,87	302 789,52	104 355,87	591 833,74
Résultat définitif		289 044,22		198 433,65		487 477,87

Le conseil municipal, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Entrée de Jacques FERRAND à 21h17.

10. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - GLANES 2024 (DE 012 2025)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jacques FERRAND : décide, à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement (excédent de 208 558,31 €) comme suit :

Pour Mémoire		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)		0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)		208 558,31
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)		208 558,31
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT		80 485,91
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024		289 044,22
A. EXCÉDENT AU 31/12/2024		289 044,22
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)		0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068		0,00
Solde disponible affecté comme suit :		
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)		289 044,22
B. DÉFICIT AU 31/12/2024		0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002		0,00

Sortie de Geoffrey CROS, coprésident du comité des fêtes à 21h30

11. Vote des subventions communales (N°DE 013 2025)

Monsieur le Maire rappelle que les montants des subventions doivent être votés au pour l'élaboration du budget 2025. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le tableau des subventions 2025 soit :

• Syndicat contre la grêle :	350 €
• Téléthon Bretenoux :	100 €
• FASOLOT :	100 €
• Amicale des Sapeurs-pompiers de Bretenoux :	200 €
• Société de Chasse de Glanes :	250 €
• Cuvée d'or :	250 €
• FNACA :	50 €
• Comité des fêtes de Glanes :	500 €
• ANACR :	50 €
• Fédération Cantonale de Remplacement :	50 €
• Association « De Glanes à Glannes » :	250 €
• Don du sang :	150 €
• Restaurants du cœur :	150 €
• Les calèches du vignoble de Glanes :	250 €
• Entraide :	50 €
• Secours populaire :	100 €
• Association des Secrétaires de Mairie du Lot :	50 €
• Chambre des métiers du Lot :	80 €

Entrée de Geoffrey CROS à 21h35

12. Vote des taux imposition 2025 (N°DE 014 2025)

Après présentation des taxes foncière (bâti et non bâti) et de la taxe d'habitation, Le Conseil Municipal après délibération, décide de laisser les taux communaux pour l'année 2025 à l'identique de 2024 soit :

- Taxe Foncière Bâtie : 45,55 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 192,63 %
- Taxe d'habitation : 15,97 %

13. Fongibilité des crédits (N°DE 022 2025)

Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2025, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

13. Délibération sur le budget primitif - GLANES 2025 (N°DE 015 2025)

Le maire explique qu'il a prévu une subvention du budget communal pour aider le budget de l'eau, il présente ensuite le projet de budget primitif pour l'année 2025 s'élevant à 531 207,17 € en fonctionnement et à 606 256,69 € en investissement. Le conseil municipal le valide à l'unanimité.

➤ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	86 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	56 000,00
014	Atténuations de produits	7 000,00
042	Section à section	307 267,17
65	Autres charges de gestion courante	71 080,00
66	Charges financières	2 810,00
67	Charges spécifiques	700,00
TOTAL DÉPENSES		531 207,17

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	280 044,22
013	Atténuations de charges	200,00
042	Section à section	8 326,95
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 523,00
73	Impôts et taxes	160 510,00
74	Dotations et participations	49 203,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00
77	Produits spécifiques	2 400,00
TOTAL RECETTES		531 207,17

➤ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DÉPENSES

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	12 630,00	0	Hors équipement	600,00
040	Section à section	8 326,95	001	Solde d'exécution section investissement	252 763,15
100	Aménagement salle communale	60 000,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 400,00
101	Aménagement mairie	100 000,00	040	Section à section	305 267,17
103	régularisation des parcelles de la	4 500,00	106	dissimulation réseaux Bourg	6 966,00
105	HANGAR COMMUNAL ROUTE DE GAGNAC	9 000,00	110	Aménagement parking Mairie	22 779,13
106	dissimulation réseaux Bourg	87 132,68	87	Aménagement maisons location	7 399,00
109	Matériel et outillage de voirie	2 500,00	93	Aménagement Cimetière	12 882,24
110	Aménagement parking Mairie	151 723,19			
111	Communications numériques	5 000,00			
112	Matériel entretien parcs et pelouses	4 500,00			
63	Atelier communal	9 000,00			
75	Ordinateurs et matériel informatique	6 000,00			
87	Aménagement maisons location	70 000,00			
89	Nomination des rues	1 595,54			
93	Aménagement Cimetière	40 000,00			
96	Aménagement voirie	9 348,33			
99	aménagement fleurissement du village	25 000,00			
	TOTAL DÉPENSES	606 256,69		TOTAL RECETTES	606 256,69

La séance est levée à 23h00

Président de séance
Jacques FERRAND

Secrétaire de séance
Olivier BACHALA